

Le président de Nîmes Université

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-2 ;

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

ARRÊTE**Article 1**

Sont désignés président-e-s et membres des jurys de la licence SV, les enseignants ci-dessous :

L1

- Christian SIATKA, président,
- Patrizia GIANNONI
- Hélène GEORGE-TERZIAN
- Arnaud DEROCHE
- Laurie GALVAN
- Suppléants : Anne-Cécile Duc, Patrick Meffre, Sylvain Rigaud et Zohra Benfodda.

L2

- Anne-Cécile DUC, présidente,
- Zohra BENFODDA
- Hélène GEORGE-TERZIAN
- Somar KHASKA
- Luca VARANI
- Suppléants : Patrizia Giannoni, Valérie Compan, Laurie GALVAN, Christian SIATKA et Patrick Meffre.

L3

- Zohra BENFODDA, présidente,
- Christian SIATKA
- Patrizia GIANNONI
- Sylvain RIGAUD
- Mr Arnaud DEROCHE
- Suppléants : Patrick Meffre, Valérie Compan et Anne-Cécile Duc.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à Nîmes Université et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 14/11/2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG